

# Le guide du candidat

## Inscription en ligne aux concours d'entrée

© Centre de Formation Juridique / Agence De l'informatique de l'Etat - 2022

<ol> <li>Introduction :</li></ol>		2
		2
2.1	Concours direct – Section magistrature	2
2.2	Concours professionnel – Section magistrature	3
2.3	Concours direct – Sous-section greffe	3
2.4	Concours professionnel – Sous-section greffe	3
2.5	Concours direct – Sous-section éducateur spécialisés	3
3. Comment s'inscrire sur la plateforme		3
4. Comment s'inscrire au concours		6
5. Ca	5. Comment modifier son profil	
6. Comment resoumettre un dossier retourné		10

#### 1. Introduction:

Dans le souci d'une meilleure efficacité, le CFJ a initié un important projet de modernisation de ses procédures d'inscription aux concours d'entrée en introduisant des innovations importantes qui s'appuient sur les opportunités offertes par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

La première étape de ce projet consiste à dématérialiser la procédure d'inscription aux concours d'entrée. Les résultats attendus à travers cette réforme sont :

- 1. Un gain de temps considérable ;
- 2. Un meilleur accès aux fiches d'inscription;
- 3. Un traitement plus efficient des listes de candidats.

A cet effet, tous les candidats sont tenus de s'inscrire en ligne via les sites www.CFJ.sn ou servicepublic.gouv.sn. A partir de ces sites, un lien redirige vers la plateforme d'inscription et de suivi des dossiers.

Si vous êtes candidats aux concours d'entrée, le présent guide a été conçu pour vous aider à vous inscrire de manière sécurisée.

L'inscription s'effectue à travers un formulaire que vous devez renseigner et qui est une partie constitutive du dossier de candidature. De ce fait, toutes les informations contenues dans le formulaire ainsi que les pièces jointes, s'il y a lieu, doivent être vérifiées avant de valider l'inscription.

⚠ Le CFJ dégage toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'incohérences dans le dossier électronique soumis.

Aucun remboursement n'étant prévu, vous devez vous assurer de la validité de votre dossier avant le paiement des frais d'inscription.

## 2. Rappel des conditions d'accès aux concours

Avant de procéder à l'inscription, veuillez vérifier ci-dessous que vous remplissez les critères de participation aux différents concours.

#### 2.1 Concours direct – Section magistrature

Sont recrutés par voie de concours direct les candidats de nationalité sénégalaise titulaires au moins d'un diplôme de master, de maîtrise en sciences juridiques ou d'un diplôme admis en

équivalence, remplissant les conditions générales d'accès à la fonction publique. Toutefois, par dérogation au statut général des fonctionnaires, la limite d'âge est fixée à quarante (40) s au plus au premier janvier de l'année du concours.

## 2.2 Concours professionnel – Section magistrature

Sont recrutés par voie de concours professionnel les agents de l'Etat âgés de cinquante-trois (53) ans au plus au premier janvier de l'année du concours, titulaires d'une maîtrise, d'un master ès-sciences juridiques ou d'un diplôme admis en équivalence et totalisant au moins cinq années de services effectifs dans une hiérarchie au moins égale à B.

### 2.3Concours direct – Sous-section greffe

Sont recrutés par voie de concours direct les candidats de nationalité sénégalaise âgés de trentetrois (33) ans au plus au premier janvier de l'année du concours et titulaires de la licence ou d'un diplôme admis en équivalence, remplissant les conditions générales d'accès à la Fonction publique.

#### 2.4Concours professionnel – Sous-section greffe

Sont recrutés par voie de concours professionnel les agents de l'Etat âgés de cinquante-trois (53) ans au plus au premier janvier de l'année du concours, totalisant au moins cinq (()5) années de services effectifs dans la hiérarchie B.

### 2.5 Concours direct – Sous-section éducateur spécialisés

Sont recrutés par voie de concours direct les candidats de nationalité sénégalaise âgés de trente-deux (32) ans au plus au premier janvier de l'année du concours et titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence, remplissant les conditions générales d'accès à la Fonction publique.

## 3. Comment s'inscrire sur la plateforme

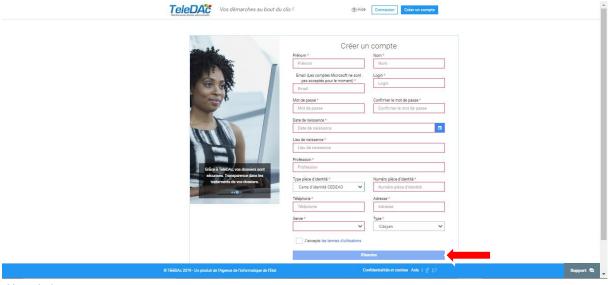
Le demandeur doit impérativement créer un compte sur la plateforme TeleDAc, afin de pouvoir s'inscrire à un concours.

Pour vous inscrire, connectez à l'adresse www.CFJ.sn ou http://concoursCFJ.gouv.sn puis cliquer sur le bouton « **créer un compte** » pour accéder directement à la page de création de compte.



1Page d'accueil

Remplissez tous les champs du formulaire puis cliquez sur le bouton « s'inscrire » pour créer votre compte.



2Inscription

<u>NB</u>: Dans le champ « N° carte d'identité nationale », le candidat doit renseigner le numéro d'identification nationale (NIN) qui se trouve au recto sur les anciennes cartes et au verso sur les nouvelles cartes.





<u>Attention</u>: Ses informations seront reprises automatiquement sur votre formulaire d'inscription et votre fiche de renseignements, vérifiez qu'elles sont toutes correctes avant de valider votre inscription. Le candidat pourra toujours modifier ses informations personnelles à partir de son profil.

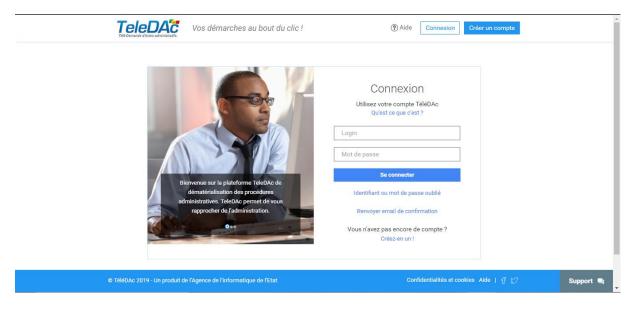
Après avoir validé votre inscription, vous devez ouvrir votre messagerie électronique ; celle que vous avez renseigné dans le formulaire d'inscription. Un message (no-reply@gouv.sn) vous y attend. Ouvrez-le puis cliquez sur le lien pour valider votre inscription.

<u>NB</u> : Si le message n'apparaît pas dans votre boîte de réception, recherchez-le dans les dossiers Indésirables ou Spams.



3lien d'activation

Après avoir cliqué sur le lien, vous serez automatiquement redirigé vers la page de connexion.



4Connexion

Entrez votre login et votre mot de passe puis cliquez sur le bouton « se connecter » pour accéder à votre compte TeleDAc.

#### 4. Comment s'inscrire au concours

Pour s'inscrire aux concours du CFJ, connectez-vous d'abord à votre compte Teledac puis cliquez sur le bouton « M'inscrire au concours CFJ 2022 »



5Dépôt de la candidature

Cliquez sur le concours auquel vous désirez vous inscrire puis suivez les étapes.



6liste des procédures-a



7liste des procédures-b

NB: Il sera demandé au candidat de joindre le reçu de paiement.

# NUMEROS DE COMPTE POUR LE PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION AUX DIFFERENTS CONCOURS SOCIETE GENERALE SENEGAL (SGBS)

#### **CONCOURS DIRECT MAGISTRATURE:**

SN011 01017 022002854170 50 - « CFJ - CONCOURS DIRECT MAGISTRATURE »

#### **CONCOURS PROFESSIONNEL MAGISTRATURE:**

SN011 01017 022062854177 19 – « CFJ – CONCOURS PROFESSIONNEL MAGISTRATURE »

#### **CONCOURS DIRECT GREFFE:**

SN011 01017 022012854178 89 - « CFJ - CONCOURS DIRECT GREFFE »

#### **CONCOURS PROFESSIONNEL GREFFE:**

SN011 01017 022032854174 33 - « CFJ - CONCOURS PROFESSIONNEL GREFFE »

#### CONCOURS DIRECT EDUCATEURS SPECIALISES:

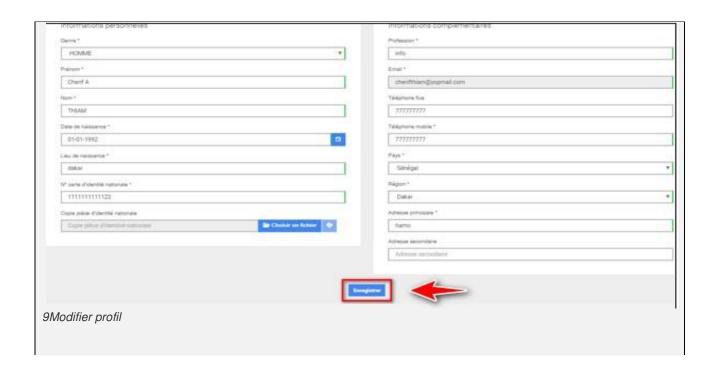
SN011 01017 022052854179 47- « CFJ CONCOURS DIRECT EDUCATEURS SPECIALISES ».

#### 5. Comment modifier son profil

- 1. Pour modifier votre profil, connectez-vous à votre compte Teledac
- 2. Cliquez sur l'icône en forme de tête puis sur « mon Profil »



3. Modifiez les informations que vous désirez changer puis cliquez sur Enregistrer



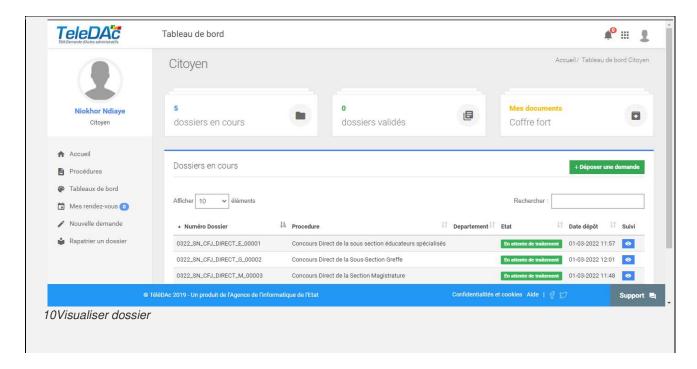
#### 6. Comment resoumettre un dossier retourné

1. Connectez-vous d'abord à votre compte Teledac puis cliquez sur tableau de bord.

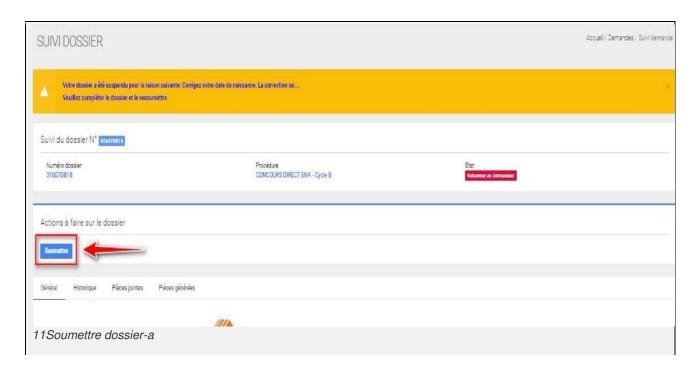


NB : Si votre dossier vous a été retourné à cause de vos informations personnelles, modifier les d'abord à partir de votre profil avant de soumettre à nouveau votre dossier.

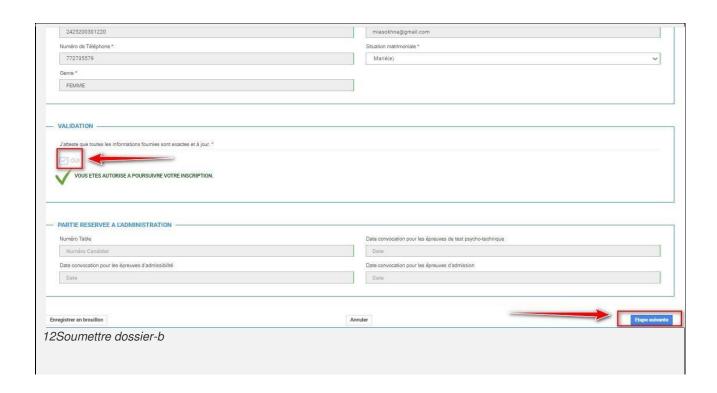
2. Cliquez sur le bouton bleu pour ouvrir votre dossier



3. Cliquez sur le bouton soumettre pour continuer

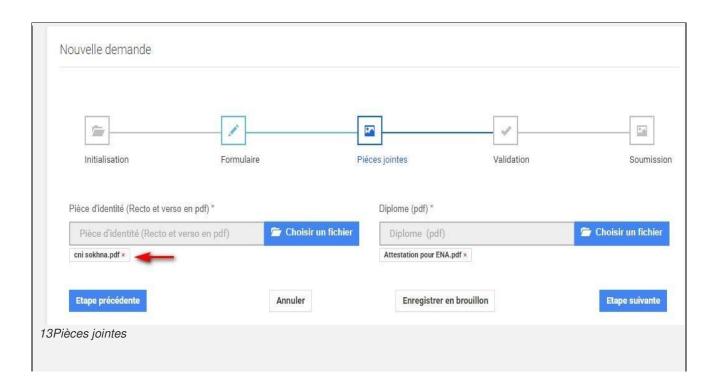


4. Cochez la case de validation puis cliquer sur le bouton Etape suivante



NB : Si votre dossier vous a été retourné à cause des pièces jointes, pensez d'abord à supprimez l'ancienne pièce avant d'insérer la nouvelle puis cliquez sur étape suivante.

Pour supprimer la pièce, cliquez sur la petite croix rouge à droite (\*)



Vous pouvez cliquer sur étape suivante et soumettre à nouveau votre dossier à nouveau.

## NB:

- Vous pouvez continuer à suivre votre dossier sur votre espace personnel à l'aide de votre **Login** et du **mot de passe**.
- Il est recommandé au candidat de consulter fréquemment ses Email afin de voir, à temps, les notifications attendues. Il peut arriver que ces dernières tombent sur dossier indésirable ou Spam.